

Source : <https://www.sortirdunucleaire.org/Malade-du-nucleaire-soutenez-le-combat-en-justice>

Réseau Sortir du nucléaire > Informez vous > Nos dossiers et analyses > Santé et sous-traitance > Le combat de Michel Leclerc > **Malade du nucléaire : soutenez le combat en justice de Michel Leclerc !**

23 juin 2016

## **Malade du nucléaire : soutenez le combat en justice de Michel Leclerc !**

**Être opposé à l'industrie nucléaire, c'est aussi être solidaire de ses victimes, et les travailleurs sous-traitants du nucléaire sont au nombre des premières d'entre elles.**

Michel Leclerc a travaillé de 1980 à 1984 comme sous-traitant de l'usine de conversion d'uranium Comurhex (aujourd'hui Areva-Malvési), près de Narbonne. Il a été atteint d'une leucémie myéloïde chronique du fait de son exposition à la radioactivité.

En 1995, Michel Leclerc s'est engagé dans un long combat judiciaire, dans lequel le Réseau "Sortir du nucléaire" lui a apporté son soutien depuis quelques années. Après une victoire devant le Tribunal de grande instance de Narbonne en 2012, Michel a perdu en appel, puis la Cour de Cassation a rejeté son pourvoi en 2013 sans aucune justification.

Aujourd'hui, avec l'aide du Réseau "Sortir du nucléaire", Michel poursuit son combat pour obtenir justice, non seulement pour lui-même, mais aussi pour tous les sous-traitants de cette industrie mortifère. Il a décidé de saisir la Cour Européenne des Droits de l'Homme pour faire condamner la France notamment en raison de la longueur surréaliste de sa procédure judiciaire : plus de 25 ans !

Le Réseau "Sortir du nucléaire" a décidé de soutenir Michel Leclerc en payant ses frais d'avocat. Souscrivez au Fonds de solidarité "Sortir du nucléaire" qui nous permet d'aider les militants et les travailleurs du nucléaire en difficulté !

Je soutiens Michel Leclerc